

Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées se réunit à huis clos à 15 h 50, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Bruce Halliday (*président*).

*Membres du Comité présents:* Beryl Gaffney, Bruce Halliday, Jean-Luc Joncas, Neil Young.

*Membre suppléant présent:* Stan Darling remplace Allan Koury.

*Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Nancy Holmes et William Young, attachés de recherche.

*Témoin:* Sherri Torjman, expert-conseil en politiques sociales.

Conformément au mandat que lui confère l'alinéa 108(3)b) du Règlement, le Comité poursuit l'étude de l'intégration économique des personnes handicapées (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 13 juin 1992, fascicule n° 2*).

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

Le Comité reprend l'étude de son projet de rapport sur les mesures fiscales au profit des personnes handicapées.

Sur motion de Beryl Gaffney, appuyé by Neil Young, il est convenu,—Que le projet de rapport (Troisième rapport du Comité) soit adopté et que le président le présente à la Chambre.

Sur motion de Jean-Luc Joncas, appuyé par Neil Young, il est convenu,—Que le président soit autorisé à apporter au rapport les changements jugés nécessaires à la rédaction et à la forme, sans en altérer le fond.

Sur motion de Beryl Gaffney, appuyé par Jean-Luc Joncas, il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer, dans les 150 jours, une réponse globale à son rapport.

À 16 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*La greffière du Comité*  
Lise Laramée